

STADES DU MAÏS

A ce jour, le stade du maïs est en moyenne de 8 feuilles pour les 40 parcelles renseignées dans le cadre du réseau, de 4 feuilles pour les semis de fin avril à 11 feuilles pour ceux de début avril.

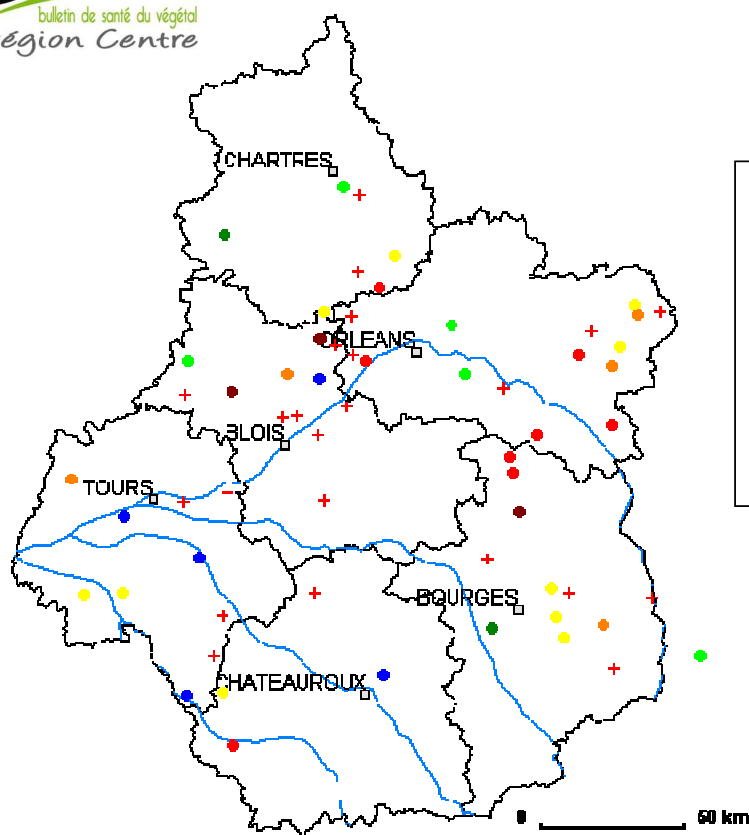


Carte des relevés de stade du maïs semaine 21

Le 24/05/2011

Légende

Stade du maïs (nb feuilles) :	
●	4 - 5
●	6
●	7
●	8
●	9
●	10
●	11
+	Pas d'observation



Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal

PYRALES

Chysalidation

Le nombre de chrysalides observé dans la cage d'émergence suivie à Ouzouer-le-Marché (41) par Arvalis-Institut du végétal est en augmentation. A ce jour, le taux de chysalidation dans celle-ci s'élève à 45 %.

Suivi des vols.

La pose des pièges pour la campagne 2011 se poursuit. On enregistre 150 captures sur la période du 18 au 24 mai. Le vol a bien démarré au sud de la Loire et dans le Gâtinais: 67 captures en Champagne-Berrichonne et Sologne-Val-de-Loire, 23 captures en Touraine et 18 captures dans le Gâtinais. On enregistre une première capture précoce en Beauce (28). Une ponte sur 100 pieds a été observée dans le Loir-et-Cher.

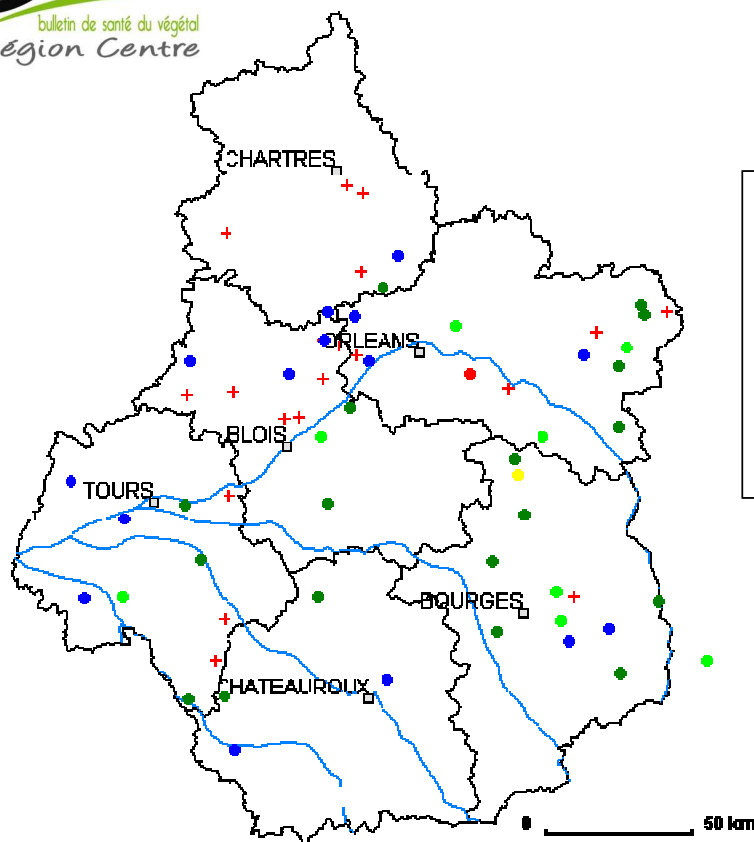
Carte des relevés des pièges pyrale semaine 21

Le 24/05/2011

Légende

Nombre de papillons capturés
(période du 18/05 au 24/05) :

- 0
- 1 - 5
- 6 - 10
- 11 - 15
- 16 - 20
- > 20
- + Pas d'observation



Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal

Indications climatiques

Cette semaine encore, la différence entre la médiane et les cumuls de températures depuis le 1^{er} janvier s'est accentuée. A ce jour, l'avance moyenne est de l'ordre de 128 DJ (base 10) soit 21 jours, de 16 jours d'avance à Châteauroux à 23 jours à Tours. Ces cumuls de températures de 2011 sont ainsi supérieurs ou égaux à ceux enregistrés en 2007 pour les stations de Tours, Orléans, Bourges et Blois.

SESAMIES

Sur la période du 18 au 24 mai, un papillon a été capturé à Yzeures-sur-Creuse dans l'Indre-et-Loire.

AUTRES OBSERVATIONS




Un signalement d'attaques de corbeaux (28).

Deux signalements de cicadelles vertes dans la Nièvre (attaque jusqu'à la troisième feuille) et dans l'Indre.

Onze parcelles du réseau présentent des pucerons, toujours à de faibles niveaux d'infestation (1 à 10 pucerons par plante) sans que les seuils de nuisibilité ne soient atteints. *Metopolophium d.* est observé dans 9 parcelles (18, 36, 37, 45) et *Sitobion a.* est observé dans 5 parcelles (18, 36, 58).







Nous rappelons page suivante les seuils de nuisibilité pour les différentes espèces de pucerons ainsi que le descriptif des principaux auxiliaires.

Rappel des seuils de nuisibilité des pucerons sur maïs.

ESPECES	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/p.</p> <p><u>Observez à la face inférieure des feuilles</u></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Photos source AGPM

Principaux auxiliaires et parasitisme contre les pucerons.

<p>Larves de Syrphes : <i>Episyrphus balteatus</i></p> 	<p>Larves de Syrphes : <i>Sphaerophoria scripta</i></p> 
<p>Larve de chrysope</p> 	<p>Larve de coccinelle</p> 
<p>Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i></p> 	<p>Puceron parasité par un Praon.</p> 

Photos source Arvalis-Institut du Végétal - Elise Vannier

Prochain message : 31 mai 2011

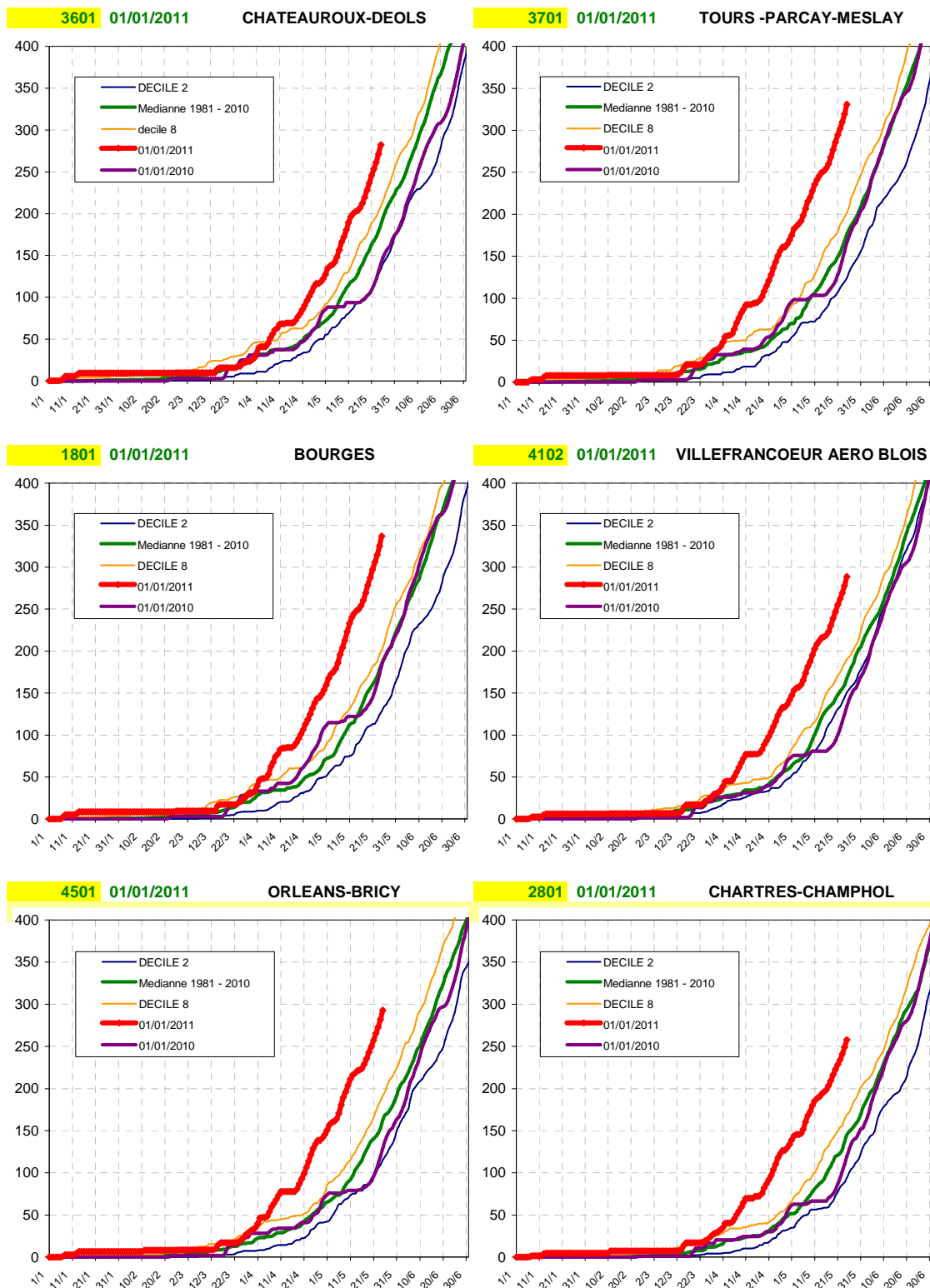
Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture de l'Indre à partir des observations réalisées par : ARVALIS - Institut du végétal, AXEREAAL - EPIS CENTRE, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, CENTRE SEM, CONSERVERIE DU BLESOIS, EARL DU PETIT GUE, EXPLOITATION AGRICOLE LA SAUSSAYE, FDGDON 36, FDGEDA DU CHER, FDGON 37, FREDON CENTRE, SUPLISSON, TERRENA POITOU, UCATA.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture du Centre

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Annexe

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2011)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture de l'Indre à partir des observations réalisées par : ARVALIS - Institut du végétal, AXEREAAL - EPIS CENTRE, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, CENTRE SEM, CONSERVERIE DU BLESOIS, EARL DU PETIT GUE, EXPLOITATION AGRICOLE LA SAUSSAYE, FDGDON 36, FDGEDA DU CHER, FDGDON 37, FREDON CENTRE, SUPLISSON, TERRENA POITOU, UCATA.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture du Centre

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.